



Sous-comité du train léger

Procès-verbal

N° de la réunion : 4
Date : le vendredi 26 mai 2023
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : Steve Desroches, président, Cathy Curry, vice-présidente, Glen Gower, conseiller, Jeff Leiper, conseiller

Absent(s): Tim Tierney, conseiller, Theresa Kavanagh, conseillère

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation aux réunions hybrides.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 14 juin 2023 dans le rapport 4 de la Sous-comité du train léger.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le 25 mai 2023, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, est le 26 mai 2023, à 8 h 30.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 3 du SCTL – le 28 avril 2023

Adopté

4. Direction générale des services de transport en commun

4.1 Étape 2 de la Ligne Trillium – Examen par des pairs

Dossier : ACS2023-TSD-RC-008 – À l'échelle de la ville

Renée Amilcar, directrice générale des Services de transport en commun, et Michael Morgan, directeur du Programme de construction du TLR, présentent une synthèse des recommandations du rapport et répondent aux questions de la Commission. Une copie du diaporama est conservée au Bureau du greffier municipal.

Les experts-conseils de la Ville, Samech Aboukricha et Laurent Jean (SYSTRA), répondent également aux questions du Comité.

Aucune délégation du public ne s'exprime sur ce point devant le Comité.

Après avoir discuté de la question, le Comité examine la recommandation suivante et donne la directive qui suit au personnel.

Recommandation du rapport

Que le Sous-comité du train léger prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.

Reçu

Motion n° SCTL 2023-04-01

Modification :

Proposée par S. Desroches

IL EST RÉSOLU QUE le Sous-comité du train léger demande au personnel d'informer les membres du Comité quant au suivi des recommandations figurant dans le rapport de l'examen par les pairs, dans le cadre des prochaines mises à jour relatives au projet du TLR.

Adopté

4.2 Projet de prolongement de la Ligne Trillium

Dossier : ACS2023-TSD-RC-0009 – À l'échelle de la ville

Renée Amilcar, directrice générale des Services de transport en commun, Michael Morgan, directeur du Programme de construction du TLR, et Pat Scrimgeour, directeur de Systèmes-clients et Planification du transport en commun présentent une synthèse des recommandations du rapport et répondent aux questions de la Commission. Une copie du diaporama est conservée au Bureau du greffier municipal.

Paul Treboutat, agent en chef de la sécurité, répond également aux questions du Comité.

Aucune délégation du public ne s'exprime sur ce point devant le Comité.

Après avoir discuté de la question, le Comité examine les recommandations suivantes.

Recommandations du rapport

Que le Sous-comité du train léger recommande au Conseil :

1. **d'approuver la procédure de production de rapports au Conseil pour la période de rodage des prolongements de la Ligne 2 et de la Ligne 4 (Ligne Trillium et Liaison aéroportuaire), comme décrit dans le présent rapport; et**
2. **de demander à la Direction générale des services de transport en commun de fournir quotidiennement des rapports au Conseil afin d'informer ses membres des résultats de la période de rodage de la veille, notamment la ponctualité, comme décrit dans le présent rapport; et**
3. **de demander à la Direction générale des services de transport en commun de tenir une séance d'information technique une fois la période de rodage terminée, comme indiqué dans le présent rapport.**

Adopté

5. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

6. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n'y a aucun avis de motion.

7. Demandes de renseignements

Il n'y a aucune demande de renseignements.

8. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

9. Levée de la séance

Prochaine réunion : le 19 juin 2023

La séance est levée à 11 h 43.

Coordonnateur du comité

Président